

Pourquoi j'ai donné ma démission.

Quelques personnes, à l'estime desquelles je tiens, pour-
raient penser, à l'étranger surtout, que j'ai donné ma démis-
sion à la suite des attaques dont j'ai été l'objet, tant dans
la presse radicale et même libérale tout entière de Bru-
xelles qu'au sein du parlement.

Ces attaques ont été reproduites, comme je l'ai appris trop tar-
divement, par deux grands journaux de Paris; il est regret-
table qu'ils n'aient pas eu la courtoisie française de m'envoy-
er un exemplaire de leurs articles, ce qui m'eût mis à même
de leur répondre.

Un seul journal bruxellois, après avoir reconnu que j'avais
été la victime d'odieuses calomnies, a cru m'accorder une répara-
tion suffisante, en insérant promptement le compte rendu d'une
lecture que j'avais faite à l'Académie.

J'avais été défendu, du reste, au parlement, par un député
libéral, qui a eu le rare courage de placer la justice au-dessus
des rancunes de parti.

La discussion a été close sur ce mot d'un député conservateur:
une contre-enquête s'impose. Ah! s'il l'avait exigée!

Un autre m'a fait, plus tard, le reproche de ne l'avoir pas mis
au courant de la situation. On m'a engagé également à
intenter un procès aux journaux qui m'avaient calomnié.

J'ai répondu que j'étais trop écoeuré; que, du reste, je
ne voulais pas m'exposer à de nouvelles calomnies, me rapp-

prelant ce mot et un illustre magistrat français : si l'on m'accusait
d'avoir volé les tours de Notre Dame, je me hâterais de mettre
la frontière entre moi et mes ennemis.

Quels sont les premiers auteurs de ces calomnies ?

Deux drôles, d'après qui la liberté de penser n'existe que pour
les libres-penseurs, seuls dignes des positions scientifiques éle-
vées, dans la capitale surtout, et qui, n'ayant plus rien à
gagner, puisque, sans titres suffisants, je leur avais fait ac-
corder à-peu-près le maximum de leur traitement, plus
rien à perdre que leur conscience, quantité négligeable,
ont ourdi ensemble cette trame : le premier, à qui j'avais con-
fié moi-même tous les dossiers de ma comptabilité, trop lâche
pour en faire usage lui-même, le second, assez impudent
pour les tenir de sa main et les communiquer, à mon insu,
à des tiers, qui s'en sont servis, également à mon insu, pour
m'attaquer : Quant à ceux qui se sont laissés abuser par la lâche
fourberie de l'un et la rare impudence de l'autre, ils ont
commis, non seulement une violente injustice à mon égard,
mais, chose autrement grave, un crime de lèse-patrie.

Lorsque le premier de mes drôles eut décidé de perpétrer
sa trahison, je le fis, par hasard, appeler, tout à fait ignorant de
ce qui se tramait, et je vis, avec stupeur, son vieux menton d'Is-
cariste agité d'un mouvement convulsif pendant toute la durée de
notre entretien. Un jour viendra où il tremblera encore davantage.

Quand, plus tard, édifié sur sa fourberie, je jugeai prudent de
vérifier, poste par poste, tous les comptes de l'observatoire, j'en

Je ne l'ai nullement été pour l'administration, qui, avec la rare compétence dont sont doués tous ses rouages dans notre pays, n'a fait, depuis sept ans, que semer des obstacles le long de ma voie.

Elle y a peut-être été incitée par des personnalités en qui elle avait confiance, et qui ont tenté, je le sais, de détourner mon personnel de me suivre, parce qu'elles ne m'ont jamais pardonné d'avoir accepté la direction de l'observatoire.

Quoi qu'il en soit, en 1894, je recevais une dépêche dans laquelle on me reprochait de trop occuper les astronomes de l'Observatoire de mes recherches personnelles. (Elles ont paru, en 1896, dans le t. VII des Annales astronomiques, et, en résumé, dans les différents volumes de l'Annuaire depuis 1889.)

Je résolus de prendre patience, espérant faire bientôt la lumière sur cette question capitale de l'existence de la nutation diurne, et sur celle de la nutation eulérienne, qui était venue se greffer sur la première, à la suite de la découverte de la variation des latitudes.

L'année suivante, nouvelle dépêche, plus accentuée, m'engageant à ne plus occuper mon personnel de mes recherches sur la nutation diurne.

Cette fois, afin de ne pas exposer mes astronomes à des ennuis inévitables, je les prévins que je me trouvais, pour cette raison, dans la nécessité de renoncer à leur collaboration si dévouée, quant à la poursuite de mes travaux. L'un d'eux me répondit : Personne ne peut m'interdire de faire ce qui me plaît en dehors de mes heures de service, et je continuerai. Il avait du travail sur la planche

pour long temps encore.

Je me décidai donc à ne plus leur en donner de nouvelles, et à poursuivre seul l'achèvement du tome VII des annales astronomiques; je ne pus y parvenir complètement (les Tables de mutation y manquent), ayant été atteint, par suite d'un excès de travail, d'une neurasthénie pour la guérison de laquelle le médecin me prescrivit un long repos intellectuel.

Sans doute, il m'eût été possible de solliciter un congé d'un an, que le ministre ne m'eût pas refusé.

Mais je n'en aurais pas moins été, vis-à-vis de l'étranger responsable de la direction de l'Observatoire, qui, selon nos traditions administratives, aurait été confié au plus ancien, c.à.d. au plus incapable et au moins sûr, à mes yeux, de tous les fonctionnaires de l'Observatoire.

Et puis, après l'expiration du mon congé, n'étais-je pas exposé encore à voir la même administration s'ingérer à nouveau dans la direction scientifique de l'établissement, direction dans laquelle je crois avoir le droit de penser que je suis seul compétent en Belgique, au point de vue des Observations astronomiques modernes?

Cette ingérence injustifiable de gens parfaitement incompétents en ces matières délicates est ce qui a fait le plus de tort à ma santé.

Or Dieu m'a donné une très nombreuse famille à laquelle je dois de me consacrer.

Parce qu'on a pensé alors, sans sans quelque motif pour être, que
j'étais devenu persona ingrata, et qu'on me ferait sauter d'autant
plus aisément qu'il était intolérable, pour nos Bédouins, qu'un créateur
de mon espèce demeurât à la tête de l'Observatoire.

Voilà ma réponse aux dénonciations.

Voici d'autres faits, qui étaient pertinemment à la connaissance
de mes *Dyngyngs*, et qui, s'ils avaient eu quelque conséquence,
auraient dû faire évanouir dans leur esprit jusqu'à l'ombre
d'un soupçon.

En 1881, M. de Moissan, ministre de l'Agriculture, mit à ma
disposition un subside de 10000 francs. J'aurais pu, très facilement
sans doute, en employer une partie à un voyage d'études, que j'ai ja-
mais demandé à faire pendant les trente années de ma direction.
J'ai consacré les 10000 francs à l'essai, mission de son établissement.

En 1884, j'étais administrateur de l'université de Liège, jouissant
d'un traitement de 9000 francs, avec logement pour sa famille.
Le gouvernement m'a sollicité d'accepter la direction de l'Observatoire,
devenue vacante par le retrait de Hugges, me déclarant que mon
refus m'obligerait à nommer un étranger. J'acceptai par pa-
triotisme, quoique mon traitement en fut réduit de 500 francs,
en posant comme condition de conserver mes droits à l'université.
Cette condition fut acceptée par le ministre, qui la reconnut, des
costs, exactement.

Un sujet de ce traitement résiduel, un peu de critique historique.
En 1831 déjà, Chatelet jouissait du même traitement. Celui du mi-
nistre général du ministère était alors de 5000 francs, il est aujourd'hui
d'hui de 12000; le premier est resté le même. Il y a de la bureaucratie!

Ce n'est pas tout. Avant de le dire en 1876, je n'ai jamais demandé à être
nommé professeur, et en ai fait nommer bien d'autres à qui je n'étais pas
inférieur, à ne considérer même que l'ancienneté.

En 1883, les Chambres ont été pour moi une œuvre, non prévue par
M. Van Humbrecht dans son projet de loi sur l'enseignement supérieur,
mais le ministre, plus anti-clérical que libéral, a refusé de me le donner.

À l'avènement du ministère Malou, j'avais beau jeu; je n'y ai
même pas songé.

Ah! si j'avais auparavant, comme on me l'a bien entrevu, voulu
échanger ma position d'administrateur contre celle de professeur, quels a-
vantages ne m'eût-on pas offerts! Malgré mes goûts, qui me portaient
à accepter cet échange, ma conscience m'interdit de livrer entièrement
la direction de l'université à la politique.

J'ai tellement prêté, matériellement, de mon désintéressement,
que j'en suis venu à regretter d'avoir accepté la direction de l'observatoire.

Ce ne sont pas les attaques auxquelles j'ai été la butte, n'y répondant
que par le plus profond mépris, qui m'ont engagé à donner ma démission,
plusieurs années, du reste, après qu'elles se sont cessées.

Je suis ingénieur les motifs pour lesquels je l'ai donnée.

Depuis quinze ans, j'ai consacré toute mes veilles à la mise en place
de la méthode diurne, qui est, j'ose aujourd'hui l'affirmer, la seule de-
couverte astronomique que la Belgique ait jamais pu revendiquer.

On pensait qu'après avoir accepté la direction de l'observatoire, mon
principal objectif fut de fournir, par les observations, la preuve
de son existence.

J'ai été parfaitement récomposé, dans mes laborieuses recherches, par
la grande majorité de mes collaborateurs, auxquels je me suis, et à payer,
tant dans l'annuaire et les annales que dans les bulletins de l'Académie,
le tribut de reconnaissance que je leur dois.

Trouvai un, approuvé et signé par lui, sur lequel un ouvrier stupide avait porté pour 657 francs de réparations faites dans l'habitation qui m'était réservée; je le fis modifier, en en conservant deux expéditions chez moi: elles ont disparu. Il me restait la ressource de recourir aux deux lettres d'envoi de mon rôle, l'une relative au compte erroné, l'autre au compte corrigé: elles ont disparu également, mais pourraient se retrouver au copie de lettres.

J'en ai parlé à un ministre, qui m'a dit: que me mettez-vous vos classiques sous le pied? On comprend qu'après cette réponse, il ne me restait qu'à hausser les épaules, ou à adresser une plainte officielle, dont la conséquence ne pouvait être que la révocation du comptable, la misère pour sa famille, et de nouvelles attaques des Chiennes d'enfer contre moi; c'est le premier parti que j'ai pris.

Mais, par sa fumée sans feu, dira-t-on.

Le feu qui a produit cette fumée écoeuvante, la voici: Lorsque, en 1896, le gouvernement m'obligea à transférer mon domicile de Coire à Bule, j'arrivai dans une habitation qui n'était pas entièrement achevée, et demandai à l'administration des Bâtimens civils la construction d'une cuisine, d'un lavoir et d'une écurie; elle fut immédiatement accordée et exécutée. Quant à l'aménagement de la cuisine, armoires fixes, porte-ustensiles, etc., je crus qu'il n'incombait pas à l'administration des Bâtimens civils, et il fut payé sur le budget matériel de l'Observatoire, de même qu'en furent payées les confections au moyen et les autres travaux météorologiques hors de service.

pour long temps encore.

Je me décidai donc à ne plus leur en donner de nouvelles, et à poursuivre seul l'achèvement du tome VII des annales astronomiques; je ne pus y parvenir complètement (les Tables de mutation y manquent), ayant été atteint, par suite d'un excès de travail, d'une neurasthénie pour la guérison de laquelle le médecin me prescrivit un long repos intellectuel.

Sans doute, il m'eût été possible de solliciter un congé d'un an, que le ministre ne m'eût pas refusé.

Mais je n'en aurais pas moins été, vis-à-vis de l'étranger responsable de la direction de l'observatoire, qui, selon nos traditions administratives, aurait été confié au plus ancien, c.à.d. au plus incapable et au moins sûr, à mes yeux, de tous les fonctionnaires de l'observatoire.

Et puis, après l'expiration de mon congé, n'étais-je pas exposé encore à voir la même administration s'ingérer à nouveau dans la direction scientifique de l'établissement, direction dans laquelle je crois avoir le droit de penser que je suis seul compétent en Belgique, au point de vue des observations astronomiques modernes?

Cette ingérence injustifiable de gens parfaitement incompétents en ces matières délicates est ce qui a fait le plus de tort à ma santé.

Or Dieu m'a donné une très nombreuse famille à laquelle je dois de me consacrer.

Voilà pourquoi, au lieu de solliciter un ouvrage, j'ai
devenu une démission.

Je crois, en resté, avoir assez sacrifié à mon pays,
et continuerai, dans la calme de la retraite, avec la
collaboration dévouée et assurée de mes fidèles, à as-
surer sa réputation astronomique.

Il me sera permis, sans doute, d'espérer que
mes anciens collègues voudront bien continuer à
m'honorer de l'envoi de leurs publications, qui me
seront fort utiles pour la poursuite de mes travaux.

Delisle

Grignon - les - Bières, 16 Août 1897